



## Formulaire de candidatures pour les individus

### AléVini

#### Fonds d'aide à la mobilité pour l'Indianocéanie<sup>1</sup>

Projet régional de développement des industries culturelles et créatives (ICC)  
en Indianocéanie

Date limite : **15 novembre 2023**<sup>2</sup>

#### 1) Informations sur le/la candidat.e

**Nom complet :** \_\_\_\_\_

**Date de naissance :** DD/MM/AAAA \_\_\_\_\_

#### Genre

- Femme  
 Homme

#### Nationalité

- Union des Comores  
 Madagascar  
 Maurice  
 Seychelles  
 Mozambique  
 Autre : merci de préciser

**Numéro de passeport :**

**Date d'expiration :** DD/MM/AAAA

Document à joindre

Copie du passeport

#### Lieu de résidence légale

Seule.s les personnes nationales ou résident.es légales peuvent candidater

- Union des Comores  
 Madagascar  
 Maurice  
 Seychelles  
 Mozambique  
 Autre : merci de préciser

Document à joindre pour les candidat.es résidents hors de leur pays d'origine

Preuve de résidence (carte de résident.e, facture électricité, contrat de bail, etc)

**Téléphone** (Merci d'inclure le code pour votre pays) \_\_\_\_\_

**Adresse email** \_\_\_\_\_

<sup>1</sup> Ce fonds a été conçu sur la base du rapport du réseau d'information sur la mobilité culturelle « On the Move » suite à la consultation en ligne des besoins en mobilité pour la région de l'océan Indien

<sup>2</sup> L'ensemble des candidatures seront évaluées à la clôture de l'appel

**Je suis un.e artiste en situation de handicap**

- Oui
- Non

Si oui, merci de mentionner quel type de soutien pour votre mobilité

**Je m'estime appartenant à un groupe vulnérable et discriminé**

- Oui
- Non

Si oui, si vous le souhaitez, merci d'élaborer (optionnel)

**Langues**

- Français
- Anglais
- Portugais
- Si autre(s), merci de spécifier

**Je suis :**

- Artiste
- Professionnel.le de la culture

**Statut**

- Indépendant.e
- Employé.e
- Statut mixte uniquement dans le secteur culturel
- Statut mixte dans le secteur culturel et dans un autre secteur

**Secteur d'activités**

- |   |   |
|---|---|
| <input type="checkbox"/> Arts visuels       | <input type="checkbox"/> Littérature et édition |
| <input type="checkbox"/> Arts de la scène   | <input type="checkbox"/> Architecture et design |
| <input type="checkbox"/> Musique            | <input type="checkbox"/> Arts numériques        |
| <input type="checkbox"/> Audiovisuel/cinéma | <input type="checkbox"/> Pluridisciplinaire     |

**Expérience professionnelle : Je me définis comme un.e :**

- Artiste / professionnel.le de la culture au début de ma carrière
- Artiste / professionnel.le de la culture avec au moins cinq ans de carrière

Document à joindre

CV incluant le portfolio artistique ou professionnel

Biographie (maximum 120 mots) ;

## 2) Le projet de mobilité

### Objectif principal du projet de mobilité :

- Mobilité d'exploration** (pour se connecter avec un autre contexte, mieux connaître des partenaires potentiels etc.)
- Mobilité de mise en réseaux** (par exemple dans le cadre d'un festival, d'un salon etc.)
- Mobilité de création** (dans le cadre d'une résidence etc.)
- Mobilité de montée en compétence** (pour prendre part à un atelier, une formation en dehors du domaine universitaire etc.)

### Mon point de contact est :

- Une personne
- Une organisation

Nom du partenaire dans le pays de destination : \_\_\_\_\_

Adresse email du partenaire dans le pays de destination : \_\_\_\_\_

Téléphone du partenaire dans le pays de destination : \_\_\_\_\_

Adresse du partenaire dans le pays de destination : \_\_\_\_\_

Site Internet / Réseaux sociaux (quand pertinent) : \_\_\_\_\_

### Avez-vous déjà participé à des activités similaires au cours des 2 dernières années ?

- Oui
- Non

Si oui, merci de citer lesquelles (Activité, date et lieu) :

### Quelle est la situation actuelle de votre projet de mobilité :

- En recherche d'opportunité correspondant à mes attentes
- En attente de réponse d'une demande de participation/candidature
- En possession d'une réponse positive et/ou d'une lettre d'invitation

### Avez-vous déjà sécurisé certains frais liés à votre projet de mobilité (ou partiellement) :

- Oui
- Non
- Partiellement

Si oui, merci d'indiquer les frais déjà pris en charge :

### Document à joindre :

Lettre d'invitation signée indiquant l'objet de la mobilité et les éventuels coûts locaux pris en charge (logement, per diem, coûts de production, etc.)

**Est-ce votre première participation à cette activité ?**

- Oui
- Non

**Pourquoi avez-vous choisi ce partenaire et ce pays de destination ?**

(Pas plus de 200 mots)

**Présentez votre projet de mobilité : objectif de l'activité, phase de préparation, déroulé sur place**

(Pas plus de 200 mots)

**S'agit-il d'un évènement spécialement dédié à la promotion des femmes dans les ICC ? Si oui, merci de donner plus détails.**

(Pas plus de 100 mots)

Document à joindre :

Programme de l'activité (maximum 2 pages)

**Que souhaitez-vous réaliser avec ce projet de mobilité ?**

(Pas plus de 200 mots)

**Quel impact ce projet peut-il avoir sur votre carrière ?**

(Pas plus de 200 mots)

**Est-ce le projet contribue à la réduction des inégalités de genre dans le secteur des ICC de votre pays ? Si oui, merci d'expliquer.**

(Pas plus de 100 mots)

### 3) Détails sur la demande d'aide à la mobilité

**Date de début de l'activité la mobilité** (date de départ) : \_\_\_\_\_

**Date de fin de la mobilité** (date de retour dans le pays de résidence) : \_\_\_\_\_

**Durée de la mobilité en nombre de jours (inclus les jours de voyage) :**

- Courte : 3 à 5 jours
- Moyenne : 5 à 10 jours
- Longue : 10 à 20 jours

**Pays de destination (un seul choix possible. Une mobilité = une destination) :**

- Union des Comores
- Madagascar
- Maurice
- Seychelles
- Mozambique
- France (La Réunion)
  
- Afrique, préciser le pays
- Europe, préciser le pays
- Amériques, préciser le pays
- Autre

**Avez-vous un compte en banque dans votre pays qui permet des transactions internationales ?**

- Oui
- Non

**Aurez-vous besoin d'un visa pour votre mobilité ?**

- Oui
- Non

**Sur quel type d'aide porte votre demande ?**

- Aide au déplacement (transport aérien)
- Aide au déplacement (hors transport aérien)
- Aide financière pour les frais sur place
- Bonus - Visa
- Bonus - Aide pour des besoins spécifiques

Merci de préciser le besoin spécifique :

- Aide à la parentalité
- Personne à mobilité réduite

**Avez-vous d'autres commentaires à partager ?**

(Pas plus de 100 mots)

#### 4) Documents à télécharger

Merci de vérifier que les documents suivants soient téléchargés sur la plateforme en format PDF

- ✓ Formulaire de candidature incluant les annexes
- ✓ Passeport
- ✓ Preuve de résidence (le cas échéant)
- ✓ CV avec portfolio (10Mo max)
- ✓ Lettre d'invitation et/ou de soutien de la personne ou l'organisation dans le pays de destination (25Mo max)
- ✓ Programme de l'activité de mobilité

Preuves pour les bonus :

- ✓ Visa (lien vers la page officielle de demande de visa)
- ✓ Document attestant d'un enfant de moins de 10 ans
- ✓ Document attestant d'un handicap

**Date limite : 15 novembre 2023**

- Les candidatures reçues après la date limite de dépôt seront rejetées
- Les dossiers de candidature incomplets seront rejetés
- Tous les documents rédigés en portugais, doivent être soumis avec une traduction libre en anglais ou en français. Tout document non traduit sera considéré comme non-éligible et conduira à l'élimination du dossier lors de l'évaluation technique.

#### 5) Déclarations

Je comprends que, dans le cas où ma demande est validée :

- Cette aide à la mobilité couvrira mon projet de mobilité en fonction de l'aide attribuée, du pays de départ et de destination et de la durée de mon projet de mobilité.
- Le contrat d'attribution sera basé sur les données fournies dans le présent formulaire et nécessitera un compte bancaire. Les taxes ou impôts liés à l'obtention de ce soutien financier seront à ma charge.

Je déclare qu'il n'y a pas de conflit d'intérêt (par exemple avec une personne travaillant à la COI ou un autre financement similaire de la COI ou de l'AFD).

J'ai lu et j'accepte l'ensemble des conditions liées à cet appel dont la protection de mes données. Je confirme que les informations fournies sont correctes et comprends que toute information falsifiée peut conduire à un refus pour cet appel et ceux des cycles suivants.

Date :  
Nom . signature



**Afin d'améliorer nos statistiques, nous vous invitons à répondre aux questions suivantes. Ces questions nous aideront à améliorer les procédures de mise en place de ce fonds et ne sont pas prises en compte pour évaluer votre candidature.**

Avez-vous voyagé à des fins professionnelles depuis 2018 dans les pays et territoires couverts par cet appel ?

- Oui
- Non

Si oui, combien de fois ?

- 1-5 fois
- 6-10 fois
- Plus de 11 fois

Comment avez-vous eu information de cet appel ?

- Via le site Internet et les réseaux sociaux de la COI
- Via le site Internet et les réseaux sociaux de l'AFD
- Via le site Internet et les réseaux sociaux d'On the Move
- Via des amis / collègues
- Autre, merci de spécifier

Comment qualifiez-vous le processus de candidature ?

- Très facile
- Facile
- Normal
- Difficile
- Très difficile

Combien de temps avez-vous mis à y répondre ?

- 1-3 heures
- 4-7 heures
- 7-14 heures
- Plus de 15 heures

## Déclaration d'intégrité, d'éligibilité et de responsabilité environnementale et sociale

Intitulé de la proposition : **Fonds d'aide à la mobilité de l'océan Indien**

### A : La Commission de l'océan Indien (COI)

1. Nous reconnaissons et acceptons que l'Agence Française de Développement ("AFD") ne finance les projets du Maître d'Ouvrage qu'à ses propres conditions qui sont déterminées par la Convention de Financement qui la lie directement ou indirectement au Maître d'Ouvrage. En conséquence, il ne peut exister de lien de droit entre l'AFD et notre entreprise, notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants. Le Maître d'Ouvrage conserve la responsabilité exclusive de la préparation et de la mise en œuvre du processus de passation des marchés et de leur exécution. Selon qu'il s'agit de marchés de travaux, de fournitures, d'équipements, de prestations intellectuelles (consultants) ou d'autres prestations de services, le Maître d'Ouvrage peut également être dénommé Client ou Acheteur.
2. Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement, ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'un des cas suivants :
  - 2.1 Être en état ou avoir fait l'objet d'une procédure de faillite, de liquidation, de règlement judiciaire, de sauvegarde, de cessation d'activité, ou être dans toute situation analogue résultant d'une procédure de même nature ;
  - 2.2 Avoir fait l'objet :
    - a. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée dans le pays de réalisation du Marché, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle condamnation, nous disposons de la possibilité de joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette condamnation n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
    - b. D'une sanction administrative prononcée depuis moins de cinq ans par l'Union Européenne ou par les autorités compétentes du pays dans lequel nous sommes établis, pour fraude, corruption ou tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché (dans l'hypothèse d'une telle sanction, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette sanction n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;
    - c. D'une condamnation prononcée depuis moins de cinq ans par un jugement ayant force de chose jugée, pour fraude, corruption ou pour tout délit commis dans le cadre de la passation ou de l'exécution d'un marché financé par l'AFD.
  - 2.3 Figurer sur les listes de sanctions financières adoptées par les Nations Unies, l'Union Européenne et/ou la France, notamment au titre de la lutte contre le financement du terrorisme et contre les atteintes à la paix et à la sécurité internationales ;
  - 2.4 Avoir fait l'objet d'une résiliation prononcée à nos torts exclusifs au cours des cinq dernières années du fait d'un manquement grave ou persistant à nos obligations contractuelles lors de l'exécution d'un marché antérieur, sous réserve que cette sanction n'ait pas fait l'objet d'une

contestation de notre part en cours ou ayant donné lieu à une décision de justice infirmant la résiliation à nos torts exclusifs ;

2.5 N'avoir pas rempli nos obligations relatives au paiement de nos impôts selon les dispositions légales du pays où nous sommes établis ou celles du pays du Maître d'Ouvrage ;

2.6 Être sous le coup d'une décision d'exclusion prononcée par la Banque Mondiale et figurer à ce titre sur la liste publiée à l'adresse électronique <http://www.worldbank.org/debarr> (dans l'hypothèse d'une telle décision d'exclusion, nous pouvons joindre à la présente Déclaration d'Intégrité les informations complémentaires qui permettraient de considérer que cette décision d'exclusion n'est pas pertinente dans le cadre du Marché) ;

2.7 Avoir produit de faux documents ou s'être rendu coupable de fausse(s) déclaration(s) en fournissant les renseignements exigés par le Maître d'Ouvrage dans le cadre du présent processus de passation et d'attribution du Marché.

2.8 Nous attestons que nous ne sommes pas, et qu'aucun des membres de notre groupement ni de nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, n'est dans l'une des situations de conflit d'intérêt suivantes :

3.1) Actionnaire contrôlant le Maitre d'Ouvrage ou filiale contrôlée par le Maitre d'Ouvrage, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.2) Avoir des relations d'affaires ou familiales avec un membre des services du Maitre d'Ouvrage impliqué dans le processus de passation du Marché ou la supervision du Marché en résultant, à moins que le conflit en découlant ait été porté à la connaissance de l'AFD et résolu à sa satisfaction ;

3.3) Contrôler ou être contrôlé par un autre soumissionnaire ou consultant, être placé sous le contrôle de la même entreprise qu'un autre soumissionnaire ou consultant, recevoir d'un autre soumissionnaire ou consultant ou attribuer à un autre soumissionnaire ou consultant directement ou indirectement des subventions, avoir le même représentant légal qu'un autre soumissionnaire ou consultant, entretenir directement ou indirectement des contacts avec un autre soumissionnaire ou consultant nous permettant d'avoir et de donner accès aux informations contenues dans nos offres ou propositions respectives, de les influencer, ou d'influencer les décisions du Maitre d'Ouvrage ;

3.4) Être engagé pour une mission de prestations intellectuelles qui, par sa nature, risque de s'avérer incompatible avec nos missions pour le compte du Maitre d'Ouvrage ;

3.5) Dans le cas d'une procédure ayant pour objet la passation d'un marché de travaux, fournitures ou équipements ;

i. Avoir préparé nous-mêmes ou avoir été associés à un consultant qui a préparé des spécifications, plans, calculs et autres documents utilisés dans le cadre de la procédure de passation du Marché ;

ii. Être nous-mêmes, ou l'une des firmes auxquelles nous sommes affiliées, recrutés, ou devant l'être, par le Maitre d'Ouvrage pour effectuer la supervision ou le contrôle des travaux dans le cadre du Marché.

3. Si nous sommes un établissement public ou une entreprise publique, pour participer à une procédure de mise en concurrence, nous certifions que nous jouissons d'une autonomie juridique et financière et que nous sommes gérés selon les règles du droit commercial.

4. Nous nous engageons à communiquer sans délai au Maître d'Ouvrage, qui en informera l'AFD, tout changement de situation au regard des points 2 à 4 qui précèdent.

5. Dans le cadre de la passation et de l'exécution du Marché

5.1) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) destinée à tromper délibérément autrui, à lui dissimuler intentionnellement des éléments, à surprendre ou vicier son consentement ou à lui faire contourner des obligations légales ou réglementaires et/ou violer ses règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime ;

- 5.2) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas de manœuvre déloyale (action ou omission) contraire à nos obligations légales ou réglementaires et/ou nos règles internes afin d'obtenir un bénéfice illégitime ;
- 5.3) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à (i) toute Personne détenant un mandat législatif, exécutif, administratif ou judiciaire au sein de l'Etat du Maitre d'Ouvrage, qu'elle ait été nommée ou élue, à titre permanent ou non, qu'elle soit rémunérée ou non et quel que soit son niveau hiérarchique, (ii) toute autre Personne qui exerce une fonction publique, y compris pour un organisme public ou une entreprise publique, ou qui fournit un service public, ou (iii) toute autre Personne définie comme agent public dans l'Etat du Maitre d'Ouvrage, un avantage indu de toute nature, pour lui-même ou pour une autre personne ou entité, afin qu'il accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte dans l'exercice de ses fonctions officielles ;
- 5.4) Nous n'avons pas promis, offert ou accordé et nous ne promettrons, offrirons ou accorderons pas, directement ou indirectement, à toute Personne qui dirige une entité du secteur privé ou travaille pour une telle entité, en quelque qualité que ce soit, un avantage indu de toute nature, pour elle-même ou pour une autre Personne ou entité, afin qu'elle accomplisse ou s'abstienne d'accomplir un acte en violation de ses obligations légales, contractuelles ou professionnelles ;
- 5.5) Nous n'avons pas commis et nous ne commettrons pas d'acte susceptible d'influencer le processus de passation du Marché au détriment du Maitre d'Ouvrage et, notamment, aucune pratique anticoncurrentielle ayant pour objet ou pour effet d'empêcher, de restreindre ou de fausser le jeu de la concurrence, notamment en tendant à limiter l'accès au Marché ou le libre exercice de la concurrence par d'autres entreprises ;
- 5.6) Nous-mêmes, ou l'un des membres de notre groupement, ou l'un des sous-traitants n'allons pas acquérir ou fournir de matériel et n'allons pas intervenir dans des secteurs sous embargo des Nations Unies, de l'Union Européenne ou de la France ;
- 5.7) Nous nous engageons à respecter et à faire respecter par l'ensemble de nos sous-traitants les normes environnementales et sociales reconnues par la communauté internationale parmi lesquelles figurent les conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du travail (OIT) et les conventions internationales pour la protection de l'environnement, en cohérence avec les lois et règlements applicables au pays de réalisation du Marché. En outre, nous nous engageons à mettre en œuvre les mesures d'atténuation des risques environnementaux et sociaux lorsqu'elles sont indiquées dans le plan de gestion environnementale et sociale fourni par le Maitre d'Ouvrage.
6. Nous-mêmes, les membres de notre groupement, nos fournisseurs, entrepreneurs, consultants et sous-traitants, autorisons l'AFD à examiner les documents et pièces comptables relatifs à la passation et à l'exécution du Marché et à les soumettre pour vérification à des auditeurs désignés par l'AFD.

Nom : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du : \_\_\_\_\_

Annexe 3  
**Lettre d'engagement genre**

*En signant ce document, le, la candidat-e / le, la soumissionnaire, s'engage à respecter les principes d'égalité de genres et à s'assurer que leurs sous-traitants et/ou collaborateurs les respectent également.*

Ainsi, dans le cadre du projet de Renforcement des Industries Culturelles et créatives (ICC) en Indianocéanie mis en œuvre par la Commission de l'Océan Indien (COI) et financé par l'Agence Française de Développement, dans l'exécution de la présente prestation, le candidat/soumissionnaire s'engage à :

- Identifier et prendre en compte les inégalités femmes-hommes dans l'exécution du projet.
- Prévenir systématiquement les risques d'aggravation des inégalités existantes.
- Contribuer à réduire les inégalités femmes-hommes
- S'assurer d'une participation équitable dans le choix des intervenant-es ;
- Valoriser, et faire entendre les voix des femmes dans toute leur diversité,
- À ne pas porter de jugement ni de propos discriminatoires pouvant porter atteinte à la dignité des femmes et dans le respect de leur culture ;
- Agir avec respect et éviter tout acte et conduite pouvant être interprété comme du harcèlement moral et/ou sexuel ;
- Utiliser un langage inclusif et sensible au genre ;
- Prendre les mesures pour assurer la protection et le respect des femmes et de leurs droits dans le cadre de la mise en œuvre de l'activité ;
- Contribuer à un environnement sain et sûr pour les femmes ;
- Appliquer des rémunérations égales entre les femmes et les hommes pour des tâches similaires ;
- Promouvoir l'égalité des genres en adoptant une politique répondant à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes ainsi qu'à la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail.

La COI se réserve le droit de contrôler ou de faire contrôler la juste application cet engagement. En cas de discrimination constatée, la COI peut exiger des candidat/soumissionnaire du marché de prendre les mesures nécessaires afin de faire respecter le principe d'égalité de genres.

En cas de non-respect des dispositions sur l'égalité des genres, des mesures et sanctions peuvent être prises conformément au droit cantonal (exclusion de la procédure ou exclusion de toute procédure d'appel d'offres pendant une période définie, révocation de l'adjudication, amende administrative).

La COI se réserve également le droit d'annuler le marché en cas de violation aggravé tel que le harcèlement et les abus sexuel ayant porté atteinte à l'image du projet.

Nom : \_\_\_\_\_ En tant que : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

En date du : \_\_\_\_\_

## Annex 4 Projet de contrat

**La Commission de l'Océan Indien**, organisation intergouvernementale dont le siège est situé au Blue Tower, rue de l'Institut, Ebène, Maurice, représentée par JULIETTE JANIN / Chargée de mission Désignée « **COI** », d'une part

<Madame/Mademoiselle/Monsieur NOM PRENOM>, <Adresse officielle complète>, Désignée, ci-après par « **Bénéficiaire** », d'autre part,

ATTENDU QUE :

1. Le Client a demandé au Bénéficiaire de réaliser les activités définies dans la ligne directrice d'attribution d'aide à la mobilité repris dans **l'Annexe A** au Contrat de subvention (ci-après intitulées les "**aides à la mobilité**") ;
2. Le bénéficiaire, ayant démontré au Client qu'il a le besoin de soutien pour assurer les coûts de déplacement voyage dans le cadre du « insérer le nom et description de l'évènement » conformément aux termes et conditions arrêtés au Contrat de subvention ;
3. **La Commission de l'Océan Indien** a reçu un financement de l'Agence Française de Développement (appelée ci-après l'"**AFD**") en vue de contribuer au financement du coût des aides à la mobilités et se propose d'utiliser une partie de ce financement pour régler les paiements autorisés dans le cadre du Contrat, étant entendu (i) que les paiements effectués par l'AFD ne seront effectués qu'à la demande du Client et sur approbation de l'AFD, (ii) que ces paiements seront soumis à tous égards aux termes et conditions de l'accord de financement entre le Client et l'AFD, et (iii) qu'aucune partie autre que le Client ne peut se prévaloir de l'un quelconque des droits stipulés dans l'accord de financement ni prétendre détenir une créance sur le financement.

EN CONSÉQUENCE, les Parties ont convenu ce qui suit :

1. Le présent contrat de subvention a pour objet l'octroi, par la COI, d'une subvention en vue du financement de la mise en œuvre de l'action intitulée : Fonds d'aide à la mobilité pour l'océan Indien à destination des artistes et opérateurs.trices de la région (l'«action») décrite à l'Annexe A par le(s) bénéficiaire(s) qui acceptent la subvention et s'engagent à mettre en œuvre l'action sous leur responsabilité dans le cadre du Projet ICC.
2. Les documents suivants ci-joints sont considérés comme partie intégrante du Contrat :
  - a) Les lignes directrices et les Critères d'Eligibilité à l'octroi des bourses de mobilité.
  - b) Note logistique de la bourse de mobilité.
  - c) Les Annexes :
    - Annexe A : Proposition technique du bénéficiaire (incluant la Déclaration d'Intégrité et la lettre d'engagement genre signée) ;
    - Annexe B : Montant du fonds d'aide à la mobilité ;En cas de différence entre les documents ci-avant, l'ordre de priorité ci-après prévaudra pour leur interprétation : Les lignes directrices et les Critères d'Eligibilité à l'octroi des bourses de mobilité. Toute référence audit Contrat s'entendra comme incluant, à moins que le contexte ne le permette pas, la référence aux Annexes.
3. Les droits et obligations respectifs du Client et du Prestataire sont ceux figurant au Contrat, en particulier :
  - a) Le bénéficiaire réalisera le déplacement, conformément aux conditions du Contrat ; et
  - b) Le Client effectuera les paiements au bénéficiaire conformément aux dispositions du Contrat subvention.

EN FOI DE QUOI, les Parties au Contrat ont signé celui-ci en leurs noms respectifs le jour et l'an ci-dessus :

Pour la Commission de l'Océan Indien et en son nom

---

*NOM / Responsabilité*

Pour le bénéficiaire

---

## SECTION I Disposition du contrat

### 1. Condition du contrat

#### 1.1. Disposition du contrat:

<b>Disposition du contrat</b>															
<b>Les adresses :</b>	Adresse du client : Client : COMMISSION DE L'OCEAN INDIEN Immeuble : BLUE TOWER - Rue de l'Institut Étage/Numéro de bureau : 3ème Ville : Ébène Pays : MAURICE  <u>Adresse Bénéficiaire</u> <u>Nom de l'entité :</u> <u>Adresse exacte :</u> <u>Pays :</u> Email : Tel :														
<b>Paiement :</b>	<b>Les intitulés de compte sont :</b> Pour les paiements en Monnaie : euro Banque : Adresse de la banque SWIFT : N° COMPTE : IBAN : Banque intermédiaire : Euro :														
<b>Montant de la subvention</b>	<b>Le prix du Contrat est de : [MONTANT DE LA SUBVENTION], Le prix du contrat à décaissé au bénéficiaire est : [MONTANT]</b>														
<b>Type et mode de calcul de l'aide à la mobilité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Transport aérien : un billet Aller-retour sera émis par la COI en classe économique, et sera payé au niveau de la COI</li><li>• Transport terrestre, ferroviaire et maritime (inter-région) sur présentation de facture proforma</li><li>• Bonus – Visa : sur présentation facture ou reçu de paiement et copie du visa</li><li>• <b>Le taux du perdiem est de : .....euro</b> Décomposé comme suit :<table border="1"><thead><tr><th><b>Si prise en charge</b></th><th></th></tr></thead><tbody><tr><td>Hébergement</td><td>- 40%</td></tr><tr><td>Petit déjeuner</td><td>- 10%</td></tr><tr><td>Déjeuner</td><td>- 12%</td></tr><tr><td>Dîner</td><td>- 12%</td></tr><tr><td>Pension complète</td><td>- 74%</td></tr><tr><td>Frais divers</td><td>- 26%</td></tr></tbody></table></li></ul>	<b>Si prise en charge</b>		Hébergement	- 40%	Petit déjeuner	- 10%	Déjeuner	- 12%	Dîner	- 12%	Pension complète	- 74%	Frais divers	- 26%
<b>Si prise en charge</b>															
Hébergement	- 40%														
Petit déjeuner	- 10%														
Déjeuner	- 12%														
Dîner	- 12%														
Pension complète	- 74%														
Frais divers	- 26%														
<b>Planning de paiement :</b>	Le bénéficiaire percevra 80% avant le début du déplacement et 20% après avoir soumis, dans un délai de 21 jours suivant le dernier jour de la mobilité, le rapport final.														
<b>Paiements</b>	Dépendant de l'aide approuvée, les bénéficiaires recevront : <ul style="list-style-type: none"><li>• 80% des frais de déplacement (hors transport aérien pris en charge directement par la COI), à la signature du contrat ;</li><li>• 80% de l'aide financière pour les frais sur place, une fois arrivés à destination ;</li><li>• 80% des frais de visa, à la signature du contrat ;</li><li>• 80% des aides aux besoins spécifiques, à la signature du contrat ;</li></ul> Les 20% restants, quel que soit le type d'aide, seront payés après avoir soumis, dans un délai de 21 jours suivant la fin de la mobilité, le rapport final.														



<b>Païement du reliquat</b>	<p>Le païement du reliquat sera effectu�� apr��s la validation du rapport financier et technique par la COI et la v��rification des pi��ces suivantes selon le type d'aide.</p> <p>Si le rapport d'activit�� n'a pas ��t�� soumis dans ce d��lai de 21 jours ouvr��es, la COI demandera le remboursement de la totalit�� de l'aide �� la mobilit�� d��caiss��.</p>
<b>Changement sur le projet de mobilit��</b>	<p>Seuls les changements suivants seront autoris��s :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de date de la mobilit�� dans le cadre du cycle d'attribution (02 janvier au 30 juin 2024) et sans exc��der la dur��e totale accord��e, avant que la COI a ��mis le billet ;</li> <li>• Changement des noms des personnes avant que la COI a ��mis le billet.</li> </ul> <p>Aucun changement sur le montant accord�� ne sera autoris�� sauf pour les cas de force majeure mentionn��s ci-dessous :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Nouvelles restrictions nationales �� la libert�� de circulation li��es au COVID-19 ou �� d'autres crises sanitaires (ou en cas d'infection) ;</li> <li>• Guerre/crise politique majeure ;</li> <li>• Catastrophe naturelle ;</li> <li>• Obligations familiales inattendues (grossesse, d��c��s, maladie grave).</li> </ul>
<b>Remboursement des d��penses engag��s</b>	<p>Si les cas ci-dessous se pr��sentent, l'entit�� devra rembourser la totalit�� des fonds et/ou avance engag��s sous peine de poursuite judiciaire et d'in��ligibilit�� �� tous les autres appels lanc��s par la COI dans le cadre du projet ICC:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• En cas d'annulation de l'��v��nement,</li> <li>• Le b��n��ficiaire n'assistera pas �� l'��v��nement</li> <li>• Si le rapport d'activit�� n'a pas ��t�� soumis dans les trois semaines, �� compter du jour de retour dans le pays de r��sidence, la COI demandera le remboursement de la totalit�� de l'aide �� la mobilit��.</li> </ul>
	<p>Ne sont pas autoris��s, m��me sans aucune incidence financi��re :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de destination ;</li> <li>• Augmentation et diminution du nombre de jours ;</li> <li>• Modification du billet d'avion.</li> </ul>

## 1.2. Justificatif des d  penses

Le païement sera effectu   apr  s la validation du rapport financier et technique par la COI et la v  rification des pi  ces suivantes selon le type d'aide.

<b>Type d'aide</b>	<b>Pi��ce justificative</b>
Aide au d��placement	<p><b>Transport a��rien</b> : carte d'embarquement  <b>Transport terrestre, ferroviaire et maritime</b> : billet + facture</p> <p><i>Toutes les factures relatives �� l'achat de billets doivent clairement indiquer le nom du voyageur, la destination, la date et le co��t du voyage.</i></p>
Aide financi��re pour les frais sur place	<p><b>Per diem</b> : Re��u/��tat de païement d��ment sign�� par le b��n��ficiaire  <b>Connexion internet</b> : facture simcard + forfait internet</p>
Bonus - Visa	Re��u de païement et scan du visa

### **1.3. Publicité et communication**

L'entité devra assurer la visibilité du fonds d'aide à la mobilité de la région de l'océan Indien, en mentionnant le soutien de la COI|Projet ICC et le logo de la COI-AFD, sur ses éventuelles publications sur les réseaux sociaux.

L'entité est invitée à fournir les éléments de communication produits au cours du projet de mobilité.

#### **SECTION II : Lignes directrices**

#### **SECTION III : Projet de mobilité**